

Avant-Propos

Les hépatites virales regroupent des infections aux manifestations cliniques très différentes suivant le virus en cause. Depuis l'identification il y a un peu plus de 30 ans du premier virus hépatotrope, le virus B, cinq autres virus - A, C, D, E et G - ont été caractérisés et la liste pourrait s'allonger. Bien que, dans une majorité de cas, la primo-infection passe inaperçue, elle peut donner lieu à une hépatite aiguë, parfois même fulminante, et nécessiter une transplantation hépatique. L'évolution vers la chronicité de l'infection par les virus B et C, pouvant conduire au développement d'un carcinome hépatocellulaire, constitue un problème de santé publique majeur, d'autant que les traitements actuellement disponibles sont d'une efficacité limitée. La prévention vaccinale, arme idéale pour lutter contre les maladies infectieuses, ne concerne aujourd'hui que les hépatites A et B.

La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN) a souhaité que l'INSERM réalise une expertise collective sur le thème des hépatites virales pour l'aider à mieux définir la politique de prise en charge thérapeutique et vaccinale de ses adhérents. Dans le cadre de son secteur « Soins coûteux », la MGEN est amenée à recevoir de ses adhérents des demandes de remboursement pour des traitements nouveaux ou insuffisamment remboursés par l'Assurance Maladie. Ces dossiers constituent un observatoire privilégié des besoins et des attentes de la population mutualiste. De plus, le traitement quotidien de l'ensemble des prestations de la mutuelle fournit une certaine idée des tendances en matière d'offre et de demande de soins. Dans tous ces domaines, les praticiens conseils attachés à la MGEN apportent des éléments d'aide à la décision très pertinents. Cependant, dans un certain nombre de cas, la MGEN a recours à une expertise collective, auprès de l'INSERM, par exemple, pour recueillir l'avis du collège scientifique, c'est-à-dire de l'ensemble des compétences pluridisciplinaires, à un moment donné sur un sujet donné. L'origine de la demande d'expertise concernant les hépatites virales s'entend dans le cadre plus général d'une réflexion sur les vaccinations, en particulier celles pour lesquelles le reste à la charge des mutualistes est le plus important. Au-delà de l'intérêt évident de ces expertises pour la collectivité en général, les informations et recommandations qui sont apportées à la MGEN permettent d'améliorer ses services en matière d'information, de communication, de prévention et de nouvelles prestations, le cas échéant.

Aussi, pour répondre aux interrogations de la MGEN, l'INSERM a réuni un groupe d'experts composé de médecins et chercheurs, virologues, hépatologues, pédiatres, épidémiologistes, économistes de la santé et spécialistes des

vaccins. Le groupe a appuyé sa réflexion sur l'analyse de la littérature mondiale disponible sur le sujet (environ 1 000 articles), à partir de la grille de questions suivantes :

- Quelle est l'ampleur épidémiologique du problème des hépatites virales A, B, C et autres ?
- Quelle est leur gravité ?
- Comment mieux cerner les populations à risque ?
- Quelles sont les possibilités thérapeutiques ?
- Comment optimiser les armes vaccinales disponibles ?
- Quelles perspectives pour un vaccin contre l'hépatite C ?
- Quels moyens de prévention faut-il promouvoir ?

Au cours de cinq séances de travail organisées entre les mois de mars et novembre 96, les experts ont présenté, selon leur champ de compétence, l'analyse critique et la synthèse des travaux publiés sur l'épidémiologie, le dépistage et le diagnostic, le traitement et la prévention des hépatites virales en France.

Cet ouvrage rend compte de l'ensemble des travaux des experts dans les parties « Analyse » et « Synthèse ». Le groupe met en évidence l'importance de ces hépatites en Santé Publique, les difficultés de leur prévention et le coût de leur prise en charge. Il constate la nécessité d'intégrer l'analyse de facteurs psycho-sociologiques pour expliquer les réticences vis-à-vis de la vaccination contre le virus de l'hépatite B et souligne l'intérêt de la mise en place d'une « vaccino-vigilance ». La recherche d'un vaccin contre le virus de l'hépatite C conserve toute son importance, d'autant que la connaissance des modes de transmission de ce virus demeure imparfaite. Enfin, des projets de recherches clinique, épidémiologique et fondamentale sont à développer pour toutes les hépatites.